

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
 Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
 " ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
 ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
 Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
 (la ligne ou son espace)
 Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
 RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Comment le „Nouvelliste“ écrit l'histoire

Sous la rubrique „Grains de bon sens“, le *Nouvelliste* de samedi dernier publie une diatribe intitulée: 1847-1909. On y lit entr'autres ce qui suit: „Au radicalisme, dont l'illogisme, le ridicule, la malfaisance et l'impuissance sont bien connus, opposons les principes diamétralement opposés du parti conservateur-catholique, principes qui font depuis de longues années le bonheur et la prospérité des peuples dont les Gouvernements mettent en tête de leur programme les enseignements de l'Eglise“.

Belle phrase, mais son auteur se contente d'affirmations sans rien établir; ou plutôt si, il nous prouve de deux choses, l'une: ou qu'il est de mauvaise foi ou bien qu'il est dans une ignorance crasse de la situation actuelle des Etats.

Parmi les pays où le cléricalisme, en d'autres termes, le parti conservateur-catholique, domine encore, nous ne connaissons que l'Espagne, le Portugal, l'Autriche et la Belgique.

Sauf cette dernière nation, dont la prospérité s'explique par sa situation géographique privilégiée, par la fertilité de son sol et ses importants gisements de houille, personne n'osera prétendre que ces pays soient des modèles de progrès et que tout y marche à souhait. Et encore, malgré les anathèmes du Syllabus, ces Etats proclament, dans une certaine mesure au moins, la liberté de croyance et d'opinion, la liberté des cultes et celle de la presse. Que serait-ce si la doctrine de Pie IX, de glorieuse mémoire, y trouvait son application complète! Nous serions reportés au moyen-âge et nous verrions de nouveau fonctionner la Sainte Inquisition dans toute sa laideur.

Mais, jetons un regard rétrospectif sur les anciens Etats de l'Eglise. Voilà, sans doute,

un pays dont le Gouvernement mettait en tête de son programme les enseignements de l'Eglise. Néanmoins ces Etats ont-ils été des foyers de bonheur, de prospérité et de lumière? Loin de là: l'Eglise n'a fait qu'affirmer ses piètres aptitudes administratives et politiques, et le monde a eu longtemps le spectacle d'un peuple ignare et sans pilote expérimenté.

Heureusement pour eux, n'en déplaise à l'auteur de 1847-1909, ces Etats ont été soustraits à la curie romaine et l'Italie moderne, affranchie de la tutelle de l'Eglise, les a sortis de la fange dans laquelle ils croupissaient. A ces Etats cléricaux-conservateurs, opposons la Suisse depuis si longtemps aux mains de ces affreux radicaux.

Est-il croyable que plus d'un demi-siècle de gouvernement radical n'ait pas conduit à la ruine la belle Helvétie? Comment le radicalisme, dont „l'illogisme, la malfaisance et l'impuissance sont bien connus“, n'est-il pas déjà écrasé? Il faut que le peuple suisse soit bien stupide et le *Nouvelliste* bien charitable de ne pas le lui crier à tue-tête.

Mais les vociférations de l'organe néo-conservateur seraient bientôt couvertes par les „clamours populaires qui lui répondraient“: Non, il n'est pas illogique ni ridicule le radicalisme qui veut que l'Etat soit maître chez lui, que le pouvoir temporel soit indépendant du pouvoir spirituel. Il n'est pas impuissant, le radicalisme qui n'a pas craint d'affronter la guerre que l'Eglise a déclarée à l'Etat moderne, le radicalisme qui a su mater le Sonderbund. Il n'est pas malfaisant, le radicalisme qui a fait de la Suisse un des pays les plus florissants et les plus progressistes du monde.

Elle est imposante, l'œuvre du parti radical suisse et les attaques calomnieuses du *Nouvelliste* ne réussiront pas à l'atteindre.

La Constitution fédérale de 1848, fille du radicalisme, est une réforme complète de l'organisation de la Confédération et la révision de 1874 en est l'heureux complément. Ces Constitutions firent tomber les barrières souvent hostiles que plaçait entre les cantons le

paote conservateur de 1815. Elles donnèrent à la Suisse l'homogénéité nécessaire au développement des nations.

La radicale Confédération assume la charge d'organiser l'armée et en peu de temps fait de l'armée fédérale un rempart puissant avec lequel nos voisins doivent compter. Toujours cette même radicale Confédération se crée des ressources qui lui procurent des finances prospères et permettent aux cantons de puiser à la caisse fédérale sans pressurer le peuple.

L'organisation et le développement merveilleux de nos postes, télégraphes et téléphones font l'admiration du monde entier.

Parlerons-nous des lois sages et heureuses que nos représentants ont élaborées: le droit des obligations et son corollaire: la loi sur la capacité civile, la loi sur les poursuites pour dettes et la faillite, et enfin le nouveau Code civil suisse. Voilà des lois dont la portée bienfaisante est incalculable.

La classe ouvrière, depuis quelque temps adoucie par le *Nouvelliste* dans un but qu'il est inutile de dévoiler, cette classe, disons-nous, n'a pas été oubliée par la Confédération. Elle a pour elle les lois sur les fabriques, sur la responsabilité civile, etc. et en ce moment encore les Chambres travaillent activement à l'élaboration de la loi concernant l'assurance contre les maladies et les accidents.

Voilà, dans ses grandes lignes, l'ébauche du grand monument qu'a élevé le parti radical suisse taxé d'impuissant et de malfaisant par le *Nouvelliste*. Aussi, nous ne doutons pas que la grande majorité du peuple répudie avec dégoût des attaques aussi perfides. Dans quelques mois, d'ailleurs, elle saura donner un éclatant témoignage de confiance au parti qui a fait la grandeur et la prospérité de la Suisse.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le département des Travaux publics est autorisé à envoyer des délégués en la personne d'agents forestiers à la course d'études forestières à travers le Plateau et le Jura de

la Suisse française qui a lieu du 5 au 12 juillet courant.

— Le département de l'Instruction publique est autorisé à allouer aux participants du personnel enseignant aux cours de vacances organisées à l'Université de Fribourg du 20 au 31 juillet ct. une subvention de fr. 60 à chacun.

— Le département de l'Intérieur est autorisé à ordonner les mesures pour un second sulfatage.

Exposition industrielle cantonale

Le Commissariat de l'Exposition adresse la circulaire ci-après aux exposants:

MM.

Nous avons l'avantage de vous informer que les locaux destinés à recevoir vos produits seront prêts dès le 12 juillet. Le dernier délai de réception des marchandises est fixé au 24, et l'installation de votre exposition devra être terminée pour le 28 juillet.

Veillez donc prendre vos mesures pour terminer vos préparatifs dans le délai déterminé.

Les frais d'installation et de décoration de vos travaux étant à votre charge, nous vous informons que l'administration peut, le cas échéant, s'en occuper, moyennant rétribution, ainsi qu'il a été prévu par les articles 5 et 7 du règlement général.

Les exposants qui désirent exposer leurs objets dans une vitrine, sont rendus attentifs sur l'urgence qu'il y a pour eux de s'en occuper immédiatement, si ce n'est pas déjà fait.

Vous êtes en outre informés qu'un bureau de vente est organisé pour l'écoulement de vos produits. Vous pourrez vous y inscrire dès le 15 juillet au bureau de M. A. Bruttin, banquier à Sion, président du comité des Finances de l'Exposition. Toutes les demandes de renseignements concernant le bureau de vente devront parvenir à cette adresse.

D'autre part, l'impression du catalogue devant s'achever incessamment, nous vous prions de nous donner les indications précises, sur votre adresse, raison sociale, désignation des objets exposés.

Nous vous prions aussi de nous faire savoir si vous désirez que le catalogue renferme la liste complète de vos travaux ou seulement un abrégé. Vous avez droit à 5 lignes gratuites de texte pour cela, le surplus vous sera facturé à 1 fr. la ligne.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

LE FANTÔME DU PASSÉ

par

GRAZIA DELEDDA

Traduit de l'Italien par G. HÉRELLE

Pendant des jours et des jours elle se taisait, demeurait cachée; puis elle redevenait un peu plus sociable, invitait ses neveux et nièces à manger avec elle, se mêlait à leur existence. Il lui arrivait même de se mettre en colère, ce qu'elle ne faisait jamais antérieurement; et, presque toujours, c'était à Adone qu'elle s'en prenait, le bousculant, le menaçant de le mettre à la porte de chez elle. Il pleurait de rage et d'humiliation. Si du moins sa tante avait aussi maltraité les autres! Mais non; il n'y avait que lui qui eût à pâtir de ces brusques emportements.

— Rageuse! lui dit-il, un jour, en serrant les poings de désespoir. Pourquoi est ce toujours moi que tu attrapes? Oui, toujours moi! Qu'est-ce que je t'ai fait?

— Si tu ne te tais pas, je te casse la tête!

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeurs à Paris.

Et elle courut après lui, le roula de la pâtisserie à la main. Elle paraissait affolée, et il eut peur d'elle comme il avait peur de Pirloccia. Mais ce qu'il y avait de pis, c'était que Fiorina et Fiorello, le voyant persécuté, effectuaient avec lui des airs de maîtres.

— Penh! tu ne travailles pas, tu ne gagnes jamais un sou! lui disait Fiorello, avec une moue de mépris. Si ma tante te bat, c'est bien fait!

Adone lui tirait la langue. L'autre perdait patience; et, comme il était plus grand et plus fort, il le renversait par terre, lui écrasait la poitrine, le régalaient de coups de poing. Alors Adone mordait l'agresseur, et ses petites dents coupaient comme des couteaux. Hurllements, larmes, récriminations mutuelles. Tout à coup, Marco ou Pirloccia, entraient en scène, et les deux gamins se relevaient, prenaient la fuite.

Adone s'en allait chez sa maman, qu'il trouvait assise sur le seuil de sa porte, en train de ravander une paire de petites culottes usées, de coudre une pièce sur le tron d'une autre pièce. Reno et Ottavio, vautrés par terre, jouaient comme de jeunes chiens. Eva, pieds nus, avec des cheveux ébouriffés qui lui mettaient autour de la tête un nimbe d'or, nattait rapidement des tresses de paille destinées à faire des chapeaux.

— Personne ne m'aime! gémissait Adone. Tout le monde me bat, tout le monde me déteste! J'ai tous les malheurs!

Sa maman soupirait, mais elle lui donnait tort.

— Il faut être sage, voilà tout! Togolina t'aime

bien, et, si parfois elle te corrige, c'est parce qu'elle veut t'élever convenablement.

— Mais elle ne bat pas les autres!

— C'est parce qu'elle t'aime mieux qu'eux, mon cher petit homme!...

Ces paroles n'étaient pas faites pour reconforter Adone, qui la quittait navré, revenait à la digue poudreuse, gagnait sa ruelle, grimpaux aux arbres, sautait les ruisseaux, se couchait sur le gazon, rêvait. La nature était déjà pour lui plus pitoyable et plus consolatrice que ne l'était sa mère elle-même. Dans l'herbe, au milieu des grandes fleurs jaunes, pour ainsi dire teintes de soleil, il se sentait en sûreté, comme s'il eût été apparenté aux plantes par une mystérieuse sympathie. L'herbe était sa maman; les arbustes fleuris étaient ses petits frères; et le ciel, vaste et bleu, qui, certains jours, semblait parsemé de duvet blanc et gris, était le plafond de cette paisible retraite où il n'y avait personne qui le tourmentât.

Adone fréquentait l'école primaire, et il admirait plutôt qu'il n'aimait son vieil instituteur. Cet instituteur vivait solitaire dans une maisonnette rose qu'entourait un jardin planté de dahlias et peuplé de chats et d'oiseaux. La maisonnette rose, les dahlias, les chats, les oiseaux, tout paraissait enviable à l'écolier. Mais ce qui l'émerveillait plus que tout le reste, c'était que l'instituteur savait « toutes les choses du monde »: il savait qui était le roi, qui était le pape, qui était l'empereur; il savait l'histoire des guerres soutenues par les Italiens contre les Allemands; il savait qu'il y a dans la lune

des montagnes, qu'il y a dans les étoiles des hommes, des animaux, des fleuves, et probablement aussi des fossés larges comme ceux du chemin de Casalino!

C'est pourquoi, dès qu'Adone eut fini sa troisième élémentaire, il déclara qu'il voulait continuer ses études, afin de devenir instituteur comme son maître. Or, pour continuer ses études, il lui fallait aller à l'école supérieure de Viadana, partir de grand matin, rentrer seulement vers deux heures de l'après-midi. Eh bien, il était prêt à tout: il avait de bonnes jambes!

Mais sa tante, sans doute à l'instigation de Pirloccia, s'opposa aussitôt à la satisfaction de ce désir.

— Ce qu'il faut, c'est que tu travailles. Tout le monde travaille, à la maison; il n'y a que toi qui fais-à-rien!

— Mais tu ne comprends donc pas qu'ensuite je gagnerai beaucoup d'argent? répliquait-il, désolé. Et je te donnerai tout, ma tante! Tu verras, ma chère petite tante!... Oh! fais-moi étudier! Tu seras si mignonne!

Et il la caressait, se frottait contre elle, à la façon d'un jeune chat. Mais elle restait inexorable, et les flatteries mêmes n'avaient pas de prise sur elle.

Cette année-là, pendant les vacances, on l'obligea à travailler avec Fiorello et Fiorina; mais il n'avait aucun goût pour cette sorte de travail, aucune disposition pour le métier de fabricant de balais. Il aimait beaucoup mieux faire le montreur de marionnettes. Il se dissimulait entre quatre chaises et il agitait deux balais neufs, qui, par sa bouche, te-

A nos abonnés

Nos lecteurs qui se sont abonnés dès le mois de février, ainsi que ceux qui n'ont pas payé leur abonnement du 1er semestre 1909 sont avisés qu'ils recevront une carte de remboursement ces jours prochains.

Chronique locale

Kermesse de l'Harmonie

J'assistais dimanche à la Kermesse de l'Harmonie... J'en fus émerveillé. C'est un nouveau succès très vif, que je me plains à enregistrer à l'actif de cette excellente société.

Très gentiment décorées, la rue des Abattoirs et la place de fête avaient complètement transformé, et comment? l'aspect, d'ordinaire si terne, de ce quartier.

Un exploit pedestre. — 114 kilomètres à pied franchis en seize heures. — Quelques ouvriers italiens travaillant à Martigny-Bourg ayant trouvé de l'ouvrage à Bonneville, prirent la résolution de s'y rendre à pied.

Un moment d'accalmie vers les 7 heures et le boule-en-train reprenait de plus belle au fur et à mesure que la foule des visiteurs revenait plus intense que jamais.

Ce fut le signal d'ouverture du bal. Et pendant que jeunes et vieux s'élançaient aux sons de l'excellent orchestre Maure et Cie, j'abordai le sympathique président de l'Harmonie.

« Surtout, me recommanda-t-il, dites bien à cette dévouée population de Martigny toute notre joie et notre reconnaissance de l'avoir vue répondre si nombreuse à notre appel. »

Inoubliable journée que Pluvius lui-même n'a pas voulu, très sagement, troubler de ses intempestives caresses.

Confédération Suisse

Réunion des cheminots. — Le personnel du 1er arrondissement des C. F. F.

Etablissement d'un tramway.

Une demande de concession vient d'être déposée à la Municipalité pour l'exploitation de tramways dans la ville de Sion.

Le système choisi est celui dit : Mercédès, tramway sans rail, très simple et pouvant être rapidement établi.

Cambricoleurs. — La capitale paraît infestée de cambricoleurs. Plusieurs maisons ont été visitées par ces malandrins qui ont fait main basse sur de l'argent et des effets.

Ecrasé par un train. — Ils étaient deux qui, tranquillement, se promenaient dimanche matin sur la voie du chemin de fer, près de la gare de Charraz.

La victime, hâtons-nous de le dire, était, ainsi que son compagnon, un mulet appartenant à un paysan de Fully.

M. Simyan à Chamonix. — M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, est arrivé lundi soir à Chamonix.

Un train spécial a conduit M. Simyan à la Mer de Glace. M. Bossonay, maire de Chamonix, accompagnait le sous-secrétaire d'Etat.

Statistique des foires. — Nous avons reçu le 30 juin le tableau statistique de la foire tenue à Sion, le 12 du même mois.

Mercuriale des marchés. — L'administration du Bulletin officiel, après une interruption de bien près de six mois, s'est remise à publier la mercuriale des marchés du canton.

Chacun sait que la publication d'une mercuriale sérieuse rend service; aussi aimons-nous à croire que le Département que cela concerne fera le nécessaire pour qu'à l'avenir la mercuriale des trois marchés du canton paraisse régulièrement.

Hausse du prix du pain. — Les boulangers de Sion ont décidé une nouvelle hausse du prix du pain. Le prix du pain blanc de 2 livres sera de 45 centimes.

Pour justifier cette nouvelle augmentation du prix, les boulangers s'éduoient invoquant entr'autres motifs l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la police des denrées alimentaires.

Les pompiers de Sion. — La Feuille d'Avis annonce que la commission municipale du feu, de Sion, a commencé à s'occuper de la réorganisation du corps de pompiers et a fait des démarches pour recruter de nouveaux membres.

Le Confédéré est en vente dès le mardi et vendredi soir aux kiosques des gares de St-Maurice, Martigny, Sion, A Martigny-Ville; Chez Favre-Collomb, coiffeur, et à la librairie A. Sauthier-Croft.

tes, toutes les remises des wagons et locomotives étaient en flammes, mais on a réussi à sauver les trois locomotives et les wagons qui se trouvaient dans les remises.

Réunion de la Murithienne. — La Murithienne, société valaisanne des sciences naturelles, tiendra sa réunion annuelle le 19 juillet à Tourtemagne.

Toujours incorrigible. — Y a-t-il incompatibilité entre la fonction d'employé attaché au bureau de l'Etat et le poste de juge de commune? Oui, si l'on se réfère à une circulaire émanant de la Chancellerie d'Etat.

Il y a là une méconnaissance par trop je m'enfichiste de ses devoirs de fonctionnaire; nous savons bien que ce cumul fait bon marché de la notion des incompatibilités.

Statistique des foires. — Nous avons reçu le 30 juin le tableau statistique de la foire tenue à Sion, le 12 du même mois.

Mercuriale des marchés. — L'administration du Bulletin officiel, après une interruption de bien près de six mois, s'est remise à publier la mercuriale des marchés du canton.

Chacun sait que la publication d'une mercuriale sérieuse rend service; aussi aimons-nous à croire que le Département que cela concerne fera le nécessaire pour qu'à l'avenir la mercuriale des trois marchés du canton paraisse régulièrement.

Hausse du prix du pain. — Les boulangers de Sion ont décidé une nouvelle hausse du prix du pain. Le prix du pain blanc de 2 livres sera de 45 centimes.

Pour justifier cette nouvelle augmentation du prix, les boulangers s'éduoient invoquant entr'autres motifs l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la police des denrées alimentaires.

Les pompiers de Sion. — La Feuille d'Avis annonce que la commission municipale du feu, de Sion, a commencé à s'occuper de la réorganisation du corps de pompiers et a fait des démarches pour recruter de nouveaux membres.

Aux exposants du groupe XI, Vins

Le Commissariat de l'exposition informe les exposants du groupe XI, vins, que les vins destinés à la dégustation devront parvenir les 8 et 9 juillet prochain au président du comité du groupe XI, vins.

Les bouteilles d'eau colorée seront reçues les 21 et 22 juillet, et devront parvenir à la même adresse.

Les frais d'installation et de décoration de vos produits étant à votre charge, nous vous informons que l'administration peut, le cas échéant, s'en charger, moyennant rétribution.

Chaque exposant aura à fournir, pour l'étalage, un nombre égal de bouteilles remplies d'eau colorée, proprement bouchées, étiquetées, capsulées ou goudronnées.

Le Commissariat rappelle, en outre, les articles 1, 2 et 3 du règlement spécial, règlement qui se trouve au verso des formulaires d'inscription.

La subvention scolaire fédérale. — Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais, la somme fixe de 91,550 fr. 40 à titre de subvention scolaire pour l'année 1908.

Ecoles normales. — Le 1er juillet s'est terminé par les examens d'usage, le cours scolaire pour les élèves de nos écoles normales de Sion et de Brigue.

Instituteurs français: MM. Bonvin Joseph, de Chermignon; Clément Benoit, de Champéry; Darbellay Jules, de Liddes; Delaloye Louis, d'Arden; Deléglise Charles, de Collombey; Follonier Joseph, de Mase; Mottet Paul, d'Eviroz; Parvex Maurice, de Collombey; Roten Henri, de Savèze; Stalder Eugène, de Salins.

Institutrices françaises: Mlles Carroz Ursule, d'Arbaz; Coquoz Marie, de Salvan; Crettol Alexandrine, de Randogne; Franc Jeanne, de Martigny-Ville; Lambiel Céline, de Riddes; Martin Blanche, de Monthey; Michelet Cécile, de Nendaz; Perraudin Jeanne, de Bagnes; Ribordy Marthe, de Sion; Roduit Pauline, de Saillon.

Incendie au Lœtschberg. — Dans la nuit de samedi à dimanche, à minuit, un incendie a éclaté sur l'emplacement des installations de l'entreprise du Lœtschberg, situé à Dristen, près de Brigue.

naient les discours de Polichinelle et de Sinfiorosa. Florina, échevelée, Fiorello, bouche béante, l'écoutaient avec attention.

VI

Un jour, vers le commencement de septembre, Pigoss, qui se disposait à traverser le fleuve pour aller prendre des voyageurs, vit son jeune ami franchir d'un air pensif la bande de sable qui séparait le bois de la rive.

le vieux batelier. Pourquoi es-tu si flambant? Est-ce que c'est fête, aujourd'hui?

— Prenez moi avec vous, Pigoss! répondit Adone, sans autre explication.

Le passeur consentit. Adone ne confia au vieillard ses peines et ses projets que lorsque la barque fut au large.

— Tout le monde me bat, Pigoss, tout le monde! Est-ce que je suis un chien? Pirluccia me menace de m'enchaîner dans une niche... Et tout ça, parce que je veux aller à l'école... Non, non, je ne ferai pas de balais! Un pied de nez pour les balais!

— Et quand, mon beau garçon! demanda Pigoss, ironique et soucieux.

— Tout de suite! Dès que nous aurons touché l'autre rive!

— Comme tu es pressé! Et où iras-tu, après?

— Ça, c'est mon affaire.

— As-tu de l'argent?

— Ça, c'est mon affaire.

Le vieillard lui posa encore d'autres questions; mais Adone regrettait déjà d'en avoir trop dit, et il cessa de répondre.

pointe d'une île qui verdoyait au milieu du fleuve et, avec son air habituel de bonhomie sarcastique:

— Il faut, annonça-t-il, que j'aie pris un tronç d'arbre. Je l'ai repêché hier et je l'ai mis à sécher, sur le sable. Débarquons toi.

Adone comprit aussitôt que le vieillard ne voulait pas l'emmener sur l'autre rive. Il ne protesta point mais il se repentit amèrement de ne pas avoir été plus discret, et, dans son for intérieur, il décida qu'il ne retournerait pas en arrière, quand même il devrait pour cela demeurer toute la nuit dans l'île.

L'île était absolument déserte. Pendant les dernières pluies, le fleuve l'avait rongée par places et recouverte de sable; à certains endroits, les bords étaient hauts comme des bastions; à d'autres endroits, ils descendaient vers l'eau par une pente douce.

Le fugitif arriva devant une mare entourée de ronces, et il s'assit sur le sable encore chaud. Il resta là près d'une demi-heure.

Adone commençait à avoir peur, et des idées singulières lui passaient dans l'esprit. Bref, il jugea bientôt qu'il était temps de quitter cet endroit trop sombre et de regagner la rive.

Alors Adone éprouva un grand désespoir. Le crépuscule tombait; le ciel et le fleuve devenaient plus tristes, plus obscurs; il n'y avait que le sable qui fut encore un peu éclairé.

(A suivre)

s'est réuni dimanche 4 juillet, à 2 1/2 h. après-midi à Lausanne, dans la grande salle de Tivoli, sous la présidence de M. H. Zimmermann, président V. S. E.-A., section de Lausanne, pour discuter la question de la loi sur les traitements du personnel des C. F. F. Comme orateur était annoncé M. Ruedi, rédacteur du *Journal suisse des Chemins de fer*.

Pendant 1 1/2 h., M. R. a exposé simplement et surtout avec une grande modération tout ce qui avait été fait en faveur du personnel par les Comités centraux des différentes sociétés concernant la loi sur la nouvelle échelle des traitements.

M. Zimmermann, après avoir remercié M. Ruedi de son exposé, fit mettre au vote les deux résolutions suivantes qui furent votées à l'unanimité.

1. L'Assemblée du personnel du 1er arrondissement des C. F. F., réunie à Lausanne le 4 juillet, et forte de 1117 participants, ayant entendu un exposé sur la révision de la loi concernant les traitements de l'échelle des salaires, et après délibération, charge les associations fédérales, comme mandataires officiels du personnel, d'insister de toute leur énergie auprès du Conseil d'Administration des C. F. F., du Conseil fédéral et des Chambres, afin qu'il soit mieux tenu compte des postulats formulés et longuement motivés.

L'assemblée exprime en outre la ferme espoir que les autorités du pays ne refuseront pas aux cheminots la bienveillance dont elles ont fait preuve, lors de la révision de la loi générale des traitements, à l'endroit du personnel des autres administrations fédérales, ceci afin de réagir d'une manière efficace contre un découragement qui va croissant et de remédier à l'insuffisance notoire des traitements actuels.

2. Le personnel du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux, réuni en assemblée à Lausanne, le 4 juillet, remercie sincèrement les chefs des associations du cartel pour leur dévouement à leur cause. Il les assure une fois de plus de son appui énergique et les invite à continuer leurs démarches avec le calme et la dignité qui y ont présidé jusqu'à maintenant.

Après le vote, M. Zimmermann prononça encore quelques bonnes paroles en recommandant principalement au personnel d'avoir, comme jusqu'à maintenant, beaucoup de calme et de modération, puis il souhaita à tous un heureux retour dans leurs foyers.

Rang des 10 principales gares. — Ci-après le tableau statistique fixant pour 1908 le rang des 10 principales gares du réseau C.F.F.

Le premier tableau détermine le rang d'après le nombre de voyageurs et le second d'après le tonnage de marchandises.

	Voyageurs			Marchandises	
	Nombre	Différence sur 1907		Tonnes	Différence sur 1907
1. Zurich	3,566,606	+	290,051		
2. Lausanne	1,657,104	+	58,027		
3. Bâle	1,626,187	-	50,118		
4. Berne	1,430,956	+	77,227		
5. Winterthur	1,415,447	+	28,977		
6. St-Gall	1,407,188	+	23,092		
7. Genève	896,217	+	33,878		
8. Olten	875,676	+	44,531		
9. Bienne	795,135	+	1,407		
10. Lucerne	716,483	+	48,295		

	Voyageurs			Marchandises	
	Nombre	Différence sur 1907		Tonnes	Différence sur 1907
1. Bâle	1,039,873	-	105,051		
2. Zurich	719,548	-	16,171		
3. Porrentruy (transit)	534,058	-	37,922		
4. Genève	486,981	-	30,365		
5. Lausanne	309,234	-	13,849		
6. St-Gall	301,450	-	52,509		
7. Berne	273,412	-	12,534		
8. Winterthur	269,117	-	37,226		
9. Lucerne	264,113	-	17,686		
10. Schlieren	192,881	-	6,184		

La fête fédérale de musique à Bâle. — La XV^{me} fête fédérale de musique a eu lieu dimanche et lundi à Bâle.

Voici quelques résultats intéressant la Suisse romande :

Fanfarses. — Catég. I. Compositions difficiles. Cour. laurier : 1. „Armes réunies“, La Chau-de-Fonds, 137 points ; 2. La „Lyre“, Vevey, 133 points ; Corps de musique, Yverdon, 121 points.

Catégorie II. Compositions faciles, 2^{me} couronne de vermeil, Fanfare de tempérance, Lausanne.

Harmonies. — Catég. I. A. Compositions difficiles : 2^{me} couronne vermeil, „Landwehr“, Fribourg, 136 points.

Catégorie III. B. 3^{me} cour. vermeil, Harmonie municipale, Sion, 122 points.

Catégorie I. C. Cour. vermeil La „Lyre“ de Montreux, 131 points.

L'abus des subventions. — Dans les *Glarner Nachrichten*, le landammann Blumer proteste énergiquement et avec raison contre l'abus des subventions fédérales et cantonales. Il cite le cas d'un riche paysan qui a reçu 20 % de la Confédération et 25 % du canton des frais totaux d'un creux à purin évalué à quelques cents francs.

Le Loetschberg. — Le conseil d'administration de la Cis des Alpes bernoises (Berne-Loetschberg-Simplon) a réorganisé son service technique et a nommé comme directeur technique M. Zollinger, ingénieur en chef ; comme ingénieur en chef du côté sud du Loetschberg, M. Imhof, ingénieur, à Aarau ; comme ingénieur en chef du côté nord, M. Rodolphe d'Erlach, jusqu'ici ingénieur de section ; et comme ingénieur de section pour le côté nord, M. Wydler, ingénieur, d'Affoltern (Zurich), actuellement ingénieur au département fédéral des chemins de fer.

La réorganisation du département politique. — Le Conseil fédéral a arrêté les termes de son rapport à l'Assemblée fédérale au sujet de la réorganisation du département politique. Le Conseil fédéral propose de maintenir l'organisation actuelle, qui a fait ses preuves dans des temps difficiles. Il s'est par contre déclaré prêt à poursuivre l'étude de la question de la réorganisation du Conseil fédéral et de ses départements, ainsi que la question de la gestion des affaires. Il présentera à l'Assemblée fédérale des propositions à ce sujet.

Une date. — Jeudi, 1er juillet, est entrée en vigueur la loi fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires. Désormais, toutes les marchandises fabriquées en contrefaçon ne pourront affronter l'étalage qu'à la condition de porter leur origine exacte et leur composition. Les peines édictées étant très sévères, les fraudeurs n'ont qu'à bien se tenir.

C'est toute une révolution qui va se produire dans le commerce des denrées alimentaires. Plusieurs négociants ont pris d'ores et déjà leurs mesures pour ne donner prise à aucune critique de la part des inspecteurs fédéraux. Les mieux avisés ont d'ailleurs inscrit depuis plusieurs mois au bas de leurs commandes : „Livraison conforme à la loi sur les denrées alimentaires“.

Militaire. — Le département militaire fédéral a pris la décision de principe suivante :

1. Les militaires ne font dans la règle pas de cours de répétition l'année où ils suivent leur école de recrues.

2. Les militaires qui ont été autorisés à entrer dans l'armée avant l'âge légal et qui ont passé en conséquence leur école de recrues avant l'époque réglementaire, doivent faire les cours de répétition de leur unité dès l'année qui suit celle où ils ont fait leur école de recrues.

3. Les militaires recrutés par anticipation restent incorporés avec leur classe d'âge dans l'élite, la landwehr et le landsturm ; toutefois, ils n'ont pas à faire plus de cours de répétition que les autres militaires.

— Hier lundi sont entrés en service à Morges, pour un cours de 13 jours, tous les officiers supérieurs de la Ire division. Après une randonnée dans le terrain compris entre Morges, Aubonne et Lausanne, le cours se transportera à Brigue et de là au Simplon, la seconde partie de ce cours tactique étant consacré à l'étude de la guerre en montagne.

L'affaire Richter. — Le Tribunal fédéral a statué jeudi dernier sur le recours interjeté par l'ingénieur libre-penseur Richter, condamné par le Tribunal cantonal de Lucerne à deux mois de prison et huit ans d'interdiction de séjour pour avoir répandu des pamphlets contre la religion et pour „outrages aux bonnes mœurs“.

Le Tribunal a déclaré le recours de Richter partiellement fondé, en ce sens que le jugement cantonal relatif aux écrits contre la religion doit être cassé comme contraire au principe de la liberté de conscience garanti par la Constitution fédérale.

A ce sujet, on écrit de Lucerne au *Démocrate de Delémont* :

L'ingénieur Richter n'a pas été le seul à souffrir de l'intolérance de la justice lucernoise. Un pauvre diable de domestique, B. Scheidegger, d'origine bernoise, domestique à la Couronne, à Lüthern, s'était exprimé, un soir qu'il avait bu, en termes irrévérencieux contre Dieu et la religion. Le tribunal, admettant les circonstances atténuantes puisqu'il était ivre, l'a condamné à quinze jours de prison. C'est à se demander si, à Lucerne, nous vivons en plein moyen âge et si ce n'est pas un anachronisme des autorités fédérales de donner leur garantie à une Constitution cantonale qui contient des prescriptions aussi contraires à la liberté de croyance.

Hôteliers suisses. — La Société suisse des hôteliers a tenu les 28 et 29 juin, à St-Moritz, sa 28^{me} assemblée générale. Elle a approuvé le rapport de gestion, les comptes et le budget. L'assemblée a décidé de proposer qu'on porte à l'ordre du jour du Congrès international des hôteliers, qui aura lieu à Berlin en 1911, le tractandum suivant : Quels moyens faudrait-il employer pour combattre la pléthore d'hôtels qui se manifeste dans tous les pays d'Europe, augmentation malsaine et contraire aux bons principes commerciaux qui doivent régir l'industrie hôtelière. La fête qui a suivi l'assemblée générale, si elle a souffert quelque peu du mauvais temps, n'en a pas moins brillamment réussi. L'assemblée générale de l'année prochaine aura lieu à Zuggerberg et celle de 1911 à Lausanne.

Enseignement du français. — Une nouvelle séance a été tenue, dimanche, au château de Neuchâtel par la Commission intercantonale chargée d'étudier la question de la création d'un brevet romand pour l'enseignement du français à l'étranger. Les délégués des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève ont discuté, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Rosier, de Genève, le programme du futur examen de brevet et examiné la manière dont pourra fonctionner le jury romand.

Cette importante question a fait un grand pas et l'on est en droit d'espérer qu'elle sera définitivement résolue avant la fin de l'année.

Nouvelles des Cantons

Vaud

Chien de police

Sous le nom de Club Romand du Chien de Police, il vient de se fonder à Lausanne un club ayant pour but le développement pour l'usage pratique du chien de police en général.

Des chiens dressés pour la recherche de pistes, de disparus, etc., seront constamment à la disposition des autorités civiles et militaires et du public en général, sur simple demande faite au président du Club.

Toute personne qui demandera son admission au Club avant le 15 juillet sera considérée comme membre fondateur et exonérée de la finance d'entrée.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. Wenger, directeur de la Securitas, à Lausanne, et à MM. Briod, à Yverdon.

Genève

Concours international de musique

Genève se prépare à fêter dignement les sociétés qui participeront au grand concours de musique qui aura lieu les 14, 15 et 16 août.

On nous communique que les prix d'honneur ont été augmentés et que toutes les mesures sont prises pour assurer à tous le logement et la pension.

Le guide officiel paraîtra sous peu.

St-Gall

Le rescapé de Bruggwald

Vendredi, à 2 h., après-midi, on a réussi enfin à dégager le malheureux Giovanni Petersoli. Il a été transporté hors du tunnel, enveloppé dans un drap.

On l'a trouvé couché dans l'eau, entre des poutres. Il est resté dans cette position onze jours, c'est-à-dire depuis le 22 juin.

Les travaux de secours ont été conduits à la satisfaction générale.

Le malheureux Petersoli ne paraît pas avoir subi de blessures graves. Son état est relativement satisfaisant ; le rescapé a toute sa connaissance.

Nouvelles étrangères

Italie

La ville fatale

Un violent incendie s'est déclaré dimanche matin sur les décombres de Messine, près du torrent de la Boccetta. Les soldats et les matelots ont réussi à se rendre maîtres du feu. En même temps une secousse sismique a été ressentie. L'après-midi, à 2 h. 25, une seconde secousse s'est produite, assez fortement accompagnée de grondements et suivie d'une autre secousse plus légère. A 2 h. 45, enfin, une nouvelle secousse s'est produite.

Maroc

Situation de nouveau troublée

L'*Echo de Paris* publie une dépêche de Tanger disant que l'on considère comme très imminent un soulèvement général contre le sultan et le maghzen. Ce soulèvement paraît d'autant plus inévitable que les troupes du sultan ont été battues par le prétendant et ses tribus.

La ville de Sefrou est déjà tombée entre les mains des rebelles. On a respecté jusqu'ici les biens et les personnes des Européens. Le sultan a fait prendre pour cela toutes les précautions nécessaires.

Une dépêche de Méllilla, dit que suivant des renseignements parvenus de Féz, de source indigène, le roghi serait entré dans cette ville. Moulaï Hafid aurait pris la fuite.

Malte

La mer en furie

Depuis samedi, à Malte, la mer est calme comme un lac. Elle se retire lentement pour se gonfler soudainement en flots énormes qui inondent les quais et brisent les amarres des bateaux ancrés dans le port.

Ce phénomène se répète d'heure en heure, accompagnés de mugissements épouvantables. C'est la répétition de ce qui s'est passé à Messine la veille de la catastrophe. La population est terrifiée. De nombreux habitants couchent dans les rues.



Beaucoup de jeunes filles de notre ville doivent la bonne santé dont elles jouissent au fait qu'elles possèdent une maman bien avisée, qui leur a fait prendre depuis l'âge de la formation, de temps en temps, les pilules Pink. C'est à cet usage des pilules Pink que ces jeunes filles doivent toutes leur bel aspect de santé, quelques-unes leur beauté remarquable. Elles ont un teint resplendissant qui indique que leur sang est pur, des couleurs vives aux joues et aux lèvres, des yeux brillants et vifs, une démarche captivante. Elles ne souffrent jamais de ces nombreuses indispositions communes aux autres jeunes filles, indispositions peu graves, mais dont la fréquence finit par aigrir le caractère, chasser la bonne humeur et marquer le visage. Les pilules Pink ont même procuré un tel équilibre à ces charmantes jeunes filles, que leurs époques sont d'une régularité parfaite et ne leur causent jamais aucun trouble. Elles pratiquent les sports, sont naturellement fêtées partout, les hommes recherchent leur société, aussi quelques-unes d'entre elles, bien que sans fortune, sont déjà assurées d'un beau mariage.

Les pilules Pink sont indispensables à toutes les femmes, aux jeunes filles. La femme est faible physiquement, elle a presque toujours trop peu de sang, et les pilules Pink donnent du sang avec chaque dose. Les pilules Pink stimulent le fonctionnement de tous les organes, entretiennent l'appétit favorisent, les digestions, tonifient les nerfs. Leur action sur le sang et sur les nerfs leur permet de guérir les maladies suivantes : anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, débililité nerveuse, névralgies, sciatique, rhumatismes, irrégularités, leucorrhée.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier & Jörin, droguistes, Genève. 3 francs 50 la boîte, 19 francs, les 6 boîtes, franco.

Monsieur Edouard PAYOT à Bex ;
Monsieur et Madame Henri PAYOT et leurs enfants à Montreux ;
Monsieur et Madame Jules LINDENMEYER et famille à Paris ;
Monsieur Emile LINDENMEYER à Vevey ;
Madame LINDENMEYER-GUNTHER à La Tour ;
Madame Vve REBILLET et famille à Borrex ;
Monsieur et Madame BADOUX-LINDENMEYER et famille à Lausanne ;
Monsieur et Madame LINDENMEYER ROSSIER à Vevey ;
Monsieur Marius LINDENMEYER à Vevey ;
Monsieur Louis LINDENMEYER ;
Monsieur et Madame BIZE-LINDENMEYER à La Tour ;
Monsieur Jules ROSSIAUD à Neuchâtel ; les familles WALLENDER et FISCHER-WOLF à Vienne ;
Monsieur et Madame BRÉGAND et famille à Crassier ;
Madame Vve RUSILLON et famille à Lausanne, Madame Vve HEINIAUD et Monsieur Emile PAYOT à Zurich, Monsieur le capitaine GIRARDIN et famille en Algérie, font part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Eugénie PAYOT

née LINDENMEYER

enlevée à leur affection le 5 juillet à l'âge de 64 ans. L'ensevelissement aura lieu à Bex, le mercredi 7 juillet à 2 1/2 h. Culte à 2 h. Le présent avis tient lieu de faire part.

Chauffe bains

à vendre, ayant très peu servi. Brûlant bois et charbon. S'adresser au „Confédéré“.

Agriculteurs, Artisans, Particuliers

faites un essai avec le VIN BLANC de raisins secs à fr. 20.—, VIN ROUGE (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à fr. 27.— les 100 litres pris en gare de Morat, contre remboursement. Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables. Echantillons gratuits et franco. Se recommande Oscar Roggen, à Morat.

Tous communiqués

pour concerts, représentations, bals, soirées, exercices de tir, etc., ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une

annonce

Aucun changement d'adresse ne sera pris en considération s'il n'est pas accompagné de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres poste.

E. Gay-Balmaz & Cie, Martigny-Vernayaz

Matériaux de construction

Chaux - Ciment - Gyps - Liteaux, etc.

Dépôts : à Martigny, près de l'Infirmier
à Vernayaz, Buvette du Grand Hôtel
Représentants de la maison A Ecoffey, Lausanne.

La Fabrique de Conserve
à Saxon

**cherche
de bonnes ouvrières**

et leur offre logement et des conditions
avantageuses. — Entrée de suite.

!! MEUBLES !!

FABRIQUE DE MEUBLES, WIDMANN, SION

INSTALLATION COMPLÈTE de salons, salles à manger
et chambres à coucher. - Glaces. - Chaises de Vienne

Meubles rembourés. — Crin animal. — Coutil pour matelas.

Vente en gros et au détail

— CATALOGUE ILLUSTRÉ envoyé gratuitement sur demande —

MOTEURS originaux „BENZ“

GAZ PAUVRE, BENZINE, etc.

NOUVEAUX GAZOGÈNES utilisant les grésillons d'an-
thracite, coke, escarbilles de locomotives, déchets de bois.

Moteurs à huile minérale brute Réalisant une éco-
nomie très consi- dérable sur n'importe quel autre genre de moteur.

MACHINES-OUTILS pour le travail du bois et des métaux.

Conditions et prix très avantageux.

LOUIS TROTET, Agence Industrielle, VEVEY



Les chaussures Hirt sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-48	Frs. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Frs. 9. —
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No. 39-48	Frs. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36-42	Frs. 7. —
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36-43	Frs. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 30-35	Frs. 5.20
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.50
	No. 30-35	Frs. 5.50
	No. 36-39	Frs. 6.80

Rod. Hirt, Lenzbourg.

Genève - Restaurant Georges

4, rue de Candolle — Près de l'Université
Renommé pour sa bonne cuisine à des prix modérés. — Repas à prix fixe depuis 1 fr. 50. — Service à la carte à toute heure.
Vins du Valais
Arnold Nantermod, succ., ancien chef de cuisine.

Comme

Dépuratif

Exigez la véritable

Salsepareille Model

Le meilleur remède, contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorroïdes, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5. —, 1 bout. (une cure complète) fr. 8. —

Dépôt général et d'expédition :

Pharmacie Centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève

Dépôts à Martigny: Lovy et Morand, pharm.; à Monthey: Carraux et Zum Offen, pharm.; à Sion: Pitteloud et Zimmermann, pharm.; à Sierre: Burgener; à Bex: Borel et Rosselet.

Les Scieries Renfer & Cie

(A. G.)

Boujean et Bienne

se recommandent Planches en sapin et bois dur pour la livraison de de toutes dimensions.

Beau choix de planches en chêne

Lames sapin et pitch-pin

PARQUETERIE - USINE D'INJECTION

A VENDRE

pour cause de changement de domicile :

1. Un bâtiment industriel comprenant scierie à cadre et circulaire, moulin, foulon et pressoir à fruit, battense à blé, le tout actionné par une turbine.

2. Maison d'habitation, grange-écurie, (ces bâtiments sont neufs), avec place, jardin et verger.

Le tout sis à Chavanne sur Vérossaz.

Pour renseignements et prix s'adresser au propriétaire.

César Dave, aux Moulins s/ Massongex.



HAASENSTEIN & VOGLER
Agence de Publicité

Les symptômes inquiétants



d'une nervosité excessive sont: l'insomnie, les affections du coeur, les maux de tête, etc. Tous ceux qui souffrent de ces sortes d'affections feront bien de prendre le „Café HAG“ sans caféine, un café véritable, avec goût et arôme parfaits du café naturel. Le „Café HAG“ (marque déposée: bouée de sauvetage) est obtainable dans toutes les épiceries de quelq' importance en paquets d'une demi-livre à partir du prix de 70 cts. Nomination des dépôts par: C. Fr. Bindschedler, Zollikon pres Zürich.

Ou demande de suite un bon
ouvrier ferblantier

S'adresser à M. FORNAY, ferblantier, St-Gingolph.

A louer

à Martigny-Bourg, sur la Place:

Deux belles chambres, une cuisine avec eau et lumière, et grande cave.

S'adresser à l'Hôtel des Trois Couronnes qui renseignera.

A louer un joli petit appartement

à Martigny.

S'adresser au „Confédéré“.

Jos. Girod, Monthey Occasion pour serrurier :

une machine à percer, un étan et un coupe-tôle ayant très peu servi.

Pianos & Harmoniums

Bon marché

Garantis plusieurs années. Livrés franco.

Se recommandent

HUG & Cie, BALE

Catalogues illustrés gratis.

Publicité

dans le

Confédéré

Insérez des annonces

dans le

Confédéré

Vin blanc

de raisins secs Ia à 20 fr. les 100 lit.



Vin rouge

garanti nat., coupé avec vin de raisins secs à 27 fr. les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. — Analysé par les chimistes — Fûts à disposition. — Echantillons gratis et franco.

OSCAR ROGGEN, MORAT



Si vous désirez un instrument de musique en cuivre ou en bois, juste, sonore et bien établi, adressez vous de confiance à la

Fabrique d'instruments de musique J. DEPREZ, succ. de Th. Wahlen, PAYERNE

Maison fondée en 1850
Récompensée dans 7 expositions. 2 méd. or. 1 verm. Accessoires. Réparations promptes et soignées. Locations. — Nickelage et argenture.

Plancher Système FABER

BREVET + 25593

en briques cuites armées sans poutrelle. Exécution simple, grande résistance et portée.

Insonore — Incombustible — Economique

Recommandé aux architectes, entrepreneurs, propriétaires
Pour tous les renseignements, s'adresser à Ch. WINKLER-KUMMER, architecte à Vevey, seul concessionnaire pour les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Genève et Pays de Gex. — Devis gratuits; prière d'envoyer plan et surcharge.

VINS D'ITALIE Importation directe des premières maisons productrices
Excellents vins rouges du Piémont et Toscana, depuis 35 fr. l'hl.
Vins blancs Stradella

Vins fins en bouteilles et en fûts
Barbera, Moscatò d'Asti, Grignolino, Nebiolo, Barolo, Barbaresco, Chianti en fiaschi. — Vermouth Torino — Marsala
Maison de confiance. — Vente en gros et au détail
ROSSA, café des Alpes, Rue du Collège, Martigny-Ville
A la même adresse fûts vides à vendre

Marbrerie - Sculpture

P. DÉVAUD, Martigny Quartier de Plaisance

Monuments funéraires en tous genres
Entourages de tombes en fer forgé — Marbres pour Meubles
Réparations. — o — Monuments depuis 35 fr.

Hôteliers, Protégez l'industrie cantonale

Faites imprimer vos Enveloppes, Papiers à lettres, Cartes-réclame avec vue de l'hôtel, Cartes avec note au dos, Livres de notes à souche, Etiquettes-Réclames, Etiquettes volantes, Registres
Cartes des vins, Livres de Bons, Livres des étrangers, etc.

à l'Imprimerie Commerciale, Avenue de la Gare, Martigny

MM. les hôteliers qui désirent faire reproduire la vue de leur hôtel sur leurs imprimés n'auront qu'à nous en adresser une photographie. **Travail soigné et 50% meilleur marché que la lithographie.**